

■ **Banque Leu SA, succursale de Genève**, à Genève, entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 25.04.2003, p. 5). Les pouvoirs de Grübel Oswald J. sont radiés. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Masot Maurice, nommé membre de la direction; sa procuration est radiée. Widmer Alex, de Schneisingen, à Zoug, membre et président du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Schori Hans, de Seedorf, à Herrliberg, Ungricht Andreas, de Zurich, à Uetikon am See, et Wilda Evelyn, de Wolfhalden, à Zollikon, membres de la direction, signent collectivement à deux. Meier Urs, de Fischbach-Göslikon, à Ossingen, signe collectivement à deux. Felix René, de Parpan, à Dürnten, Hauser Thomas, de Zurich, à Bassersdorf, Heberlein Sergio, de Wattwil, à Volketswil, et Leuenberger Thomas, de Melchnau, à Rothrist, signent par procuration, collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Pradervand François, de Corcelles-près-Payerne, à Chavannes-de-Bogis, membre de la direction.

Journal no 9880 du 02.09.2003
(01161656 / CH-660.0.435.998-4)